

# COMPTE ADMINISTRATIF 2015



## NOTE SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

A l'étape du vote du compte administratif 2015, la présente note répond à cette obligation fixée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

### 1. L'organisation des comptes de Lorient agglomération

Les comptes de Lorient agglomération, établissement public de coopération intercommunale rassemblant 25 communes membres et près de 207 000 habitants, sont répartis entre un budget principal et huit budgets annexes :

- **le budget principal** retrace les dépenses et les recettes des nombreuses compétences exercées par l'établissement : développement économique, maritime et touristique, développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, aménagement de l'espace communautaire, protection et mise en valeur de l'environnement, collecte et traitements des déchets ménagers, politique du logement et du cadre de vie, voirie d'agglomération, équipements culturels et sportifs...

- **le budget annexe des transports urbains** prend en compte les charges et produits du réseau de bus.

- **le budget annexe de l'eau, le budget de l'assainissement collectif et celui de l'assainissement non collectif** : ils retracent respectivement les charges et les produits relatifs à la production et à la distribution de l'eau potable, à la collecte et au traitement des eaux usées. Ils sont financés par les usagers de chacun de ces services.

- **le budget annexe des ports de plaisance** comptabilise les dépenses et recettes liées à la gestion des ports de plaisance.

- **le budget annexe des parcs d'activités économiques** enregistre les coûts de viabilisation et d'aménagement des parcs d'activités créés par Lorient Agglomération.

- **le budget annexe de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du quartier de la gare** datant de 2014 prend en compte les coûts d'aménagement de la ZAC du quartier de la gare à Lorient.

### 2. Les résultats du compte administratif 2015

Le compte administratif retrace les opérations budgétaires et comptables réalisées au cours de l'année écoulée, en dépenses et en recettes, budget par budget et par section au sein de chacun des budgets : la section d'investissement d'une part et la section de fonctionnement d'autre part.

Les résultats de clôture de la section d'investissement et de la section de fonctionnement de chaque budget sont consolidés au sein du budget général. Le compte administratif consolidé 2015 de Lorient agglomération s'élève globalement à :

352,4 millions en recettes  
342,4 millions en dépenses

Après prise en compte des dépenses et recettes d'investissement engagées et restant à réaliser en clôture d'exercice 2015 (qui sont reportées au budget de 2016), le résultat global du compte administratif 2015 est excédentaire d'un montant de 6,4 millions.

### 3. Les faits marquants de l'exercice

En 2015, la communauté d'agglomération a poursuivi l'effort de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement permettant ainsi de maintenir un niveau d'investissement élevé (72,593 millions tous budgets confondus en 2015 à comparer à 56,654 millions en 2014, soit + 15,939 millions en 2015).

Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat, Lorient agglomération a choisi de conserver ce niveau d'investissement nécessaire à la réalisation des équipements structurants du périmètre communautaire.

Dans le même temps, les taux d'imposition, gelés depuis 2011, ont été à nouveau reconduits en 2015 sans augmentation, hormis les effets de la convergence des taux d'imposition dans le cadre de la fusion des ex communautés de communes de Plouay et communauté d'agglomération du pays de Lorient qui amènent les taux du foncier bâti et non bâti à progresser légèrement sur le territoire de l'ex communauté de communes de Plouay et à diminuer légèrement sur le périmètre des 19 communes de l'ex communauté du pays de Lorient.

### 4. Les principaux indicateurs du budget principal 2015

Pour les établissements publics de coopération intercommunale, les données du budget principal - exprimées en euros par habitant - peuvent être comparées au niveau national à celles des autres groupements intercommunaux de même nature juridique et de même régime fiscal. Ainsi, les informations financières de Lorient agglomération sont comparées à celles de la catégorie des communautés d'agglomération françaises.

#### 4.1 La section de fonctionnement

Bien que Lorient agglomération exerce dans le cadre de son budget principal des compétences très étendues, ses **dépenses de fonctionnement** (506 € par habitant) sont inférieures de 67 € à la moyenne de la catégorie (573 € par habitant). Il en est de même pour les recettes de fonctionnement : 622 € par habitant pour Lorient agglomération, soit -49€/habitant par rapport à la moyenne des communautés d'agglomération (573 €).

Parmi les recettes de fonctionnement, le **produit des impôts locaux** (305 € par habitant) est inférieur de 28 € (-9 %) à la moyenne des communautés d'agglomération (333 € par habitant) pour deux raisons essentielles :

- la faiblesse des bases d'imposition,
- des taux d'imposition globalement inférieurs aux taux moyens nationaux.

**Les dotations de l'Etat** (102 € habitant) sont également nettement inférieures à la moyenne (148 €). Elles ont subi un prélèvement de 2,39 millions pour la seule année 2015 au titre de la contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques. La ponction de l'Etat s'échelonnant sur 5 ans (de 2013 à 2017), le montant de la dotation globale de fonctionnement de Lorient agglomération sera en baisse de plus de 8 millions entre son niveau de 2017 et celui de 2013 ; à partir de 2017, il sera d'environ 15,4 millions d'euros pour un montant de 23,6 millions d'euros en 2013.

## 4.2 La section d'investissement

Les dépenses d'équipement 2015 du budget principal de Lorient agglomération se sont élevées à 246 € par habitant (118 € en moyenne pour les communautés d'agglomération). Elles sont financées par des subventions (12 %) perçues de l'Europe, de l'Etat, de la Région Bretagne, du Département..., par la récupération de TVA (6 %), par l'autofinancement (14%) et par l'emprunt (43 %).

L'encours de la dette par habitant est de 600 € ; il est supérieur de 203 € à la moyenne des communautés d'agglomération qui s'établit à 397 €. La politique d'équipement volontariste portée par l'intercommunalité depuis plus de 40 ans qui se concrétise par la réalisation des programmes structurants du territoire (création de l'université, réhabilitation de la base de sous-marins...), combinée à des ressources propres limitées et des subventions en baisse de la part de nos partenaires (Europe, Etat...) se traduit pour Lorient agglomération par un endettement plus élevé que la moyenne nationale de notre catégorie. Etablissement intercommunal de première génération, Lorient Agglomération a un encours de dette plus vieux et donc plus élevé que la moyenne des communautés d'agglomération laquelle est tirée à la baisse par les données d'établissements plus jeunes ou aux compétences moins développées.

## 4.3 Les grands équilibres du compte administratif

De 2014 à 2015, l'épargne de gestion du budget principal a progressé de 3,9 millions d'euros (26,4 M€ en 2015, 22,5 millions en 2014). Cette amélioration du niveau de l'épargne de gestion s'explique principalement par un montant élevé de rôles fiscaux supplémentaires (2,5 millions) en fin d'année 2015.

L'épargne nette, après déduction du remboursement de l'annuité du capital de la dette suit la même tendance. En augmentation de + 3,4 M€, elle s'établit à 13,9 millions d'euros en 2015.

Le délai de désendettement qui mesure le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire, à capacité d'autofinancement brute constante (= encours de la dette / épargne brute) s'élève à 5,2 années en 2015. En 2014, il était de 5,8 années et de 5,1 années en 2013 pour Lorient agglomération, chiffre à comparer à la moyenne de 5,2 années pour l'ensemble des communautés d'agglomération.

Ces données synthétiques, qui caractérisent la situation financière de l'établissement par une fiscalité contenue et une dette significative mais budgétairement soutenable, permettent d'appréhender les marges de manœuvre qu'il convient de dégager dans le fonctionnement courant de l'établissement pour continuer de porter les ambitions d'aménagement du territoire au service des citoyens et des acteurs économiques.

-----

Un rapport du compte administratif 2015 est établi pour chacun des budgets de Lorient Agglomération.